

Sutton, le 7 janvier 2022

Monsieur Robert Benoît, maire
Monsieur Claude Théberge, directeur de l'urbanisme
et aménagement du territoire
Madame Marie-José Auclair, conseillère district 2
Monsieur Pascal Smith, directeur général

VILLE DE SUTTON
11, rue Principale Sud
Sutton (Québec) J0E 2K0

Objet : Aire écologique identifiée lot 5 096 099

Bonjour,

Pour faire suite à la consultation publique du 20 décembre 2021, nous souhaitons porter à votre attention le lot 5 096 099, situé sur le chemin Judd. Ce terrain est une aire écologique identifiée cartographiée (*Plan des contraintes particulières, carte 10 de la Ville de Sutton*), et fait donc l'objet d'une protection municipale.

Or, ce terrain a été mis en vente par son propriétaire qui promeut le développement immobilier de ce milieu humide. Nous savons que l'implantation d'habitation interfère avec les autres espèces vivantes. Nous demandons donc à la municipalité de favoriser que ce lot, pour sa valeur écologique de faune et de flore, fasse l'objet d'une servitude de non-construction, et d'une servitude de conservation, par son propriétaire présent ou futur.

De plus, est-ce qu'il est possible que la circulation dans le secteur du chemin Judd et du chemin de Jerico soit ralentie par un dispositif de signalisation, afin de préserver cet écosystème fragile.

Cordialement,



Catherine Chagnon
Résidente du 271, chemin Judd